

La collaboration au Luxembourg : un cas unique en son genre

En mai 2006, des chercheurs luxembourgeois, belges, néerlandais et français se rencontraient au Centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster pour aborder l'un des sujets les plus tabous de l'histoire contemporaine du Grand-Duché : la collaboration avec l'Allemagne nazie. Le but du colloque était d'analyser la situation du Luxembourg à la lumière des expériences de ses voisins. Un ouvrage réunit désormais ces travaux.

Vincent
Artuso

La recherche sur la collaboration au Grand-Duché de Luxembourg a au moins une génération de retard par rapport à celle des autres pays européens. Les raisons sont d'abord liées aux caractéristiques propres de l'historiographie luxembourgeoise. L'absence d'une véritable université jusqu'en 2003 entrava longtemps les efforts de la recherche. Quant aux historiens étrangers, ils ne virent que trop rarement l'intérêt de traiter de l'histoire du Luxembourg pendant la Seconde Guerre mondiale.

Mais la raison véritable était de nature politique. Une fois libéré, le pays courait le risque de voir les divisions des années d'occupation perdurer. Il s'agissait de ramener l'ordre et de rebâtir l'unité nationale. Dès l'immédiat après-guerre s'articula la vision du conflit qui est encore largement transmise aujourd'hui : par sa résistance et le sang qu'il versa, le peuple luxembourgeois peaufina de manière décisive son unité nationale pendant ces années noires ; la collaboration ne fut qu'un phénomène marginal ; ses tenants des traîtres, des criminels et des opportunistes – la lie de la société luxembourgeoise et les ressortissants des pays de l'Axe.

Le sujet réapparut au début des années 1980, grâce au journaliste Paul Cerf, timidement d'abord, plus résolument pendant ces vingt dernières années.

Organisé par les Archives nationales du Luxembourg et le Centre d'études et de documentation guerre et sociétés contemporaine (CEGES) de Bruxelles, sous les auspices du ministère de la Culture, de l'Éducation supérieure et de la Recherche, le colloque « Collaboration : Nazification ? », qui vient de faire l'objet d'une publication, fut une étape très importante, puisqu'elle offrit l'occasion de faire le point sur les avancées des historiens luxembourgeois et de les confronter aux travaux de chercheurs des pays voisins.

Ainsi le souhaitaient ses organisateurs, cette mise en perspective nous apprend, en effet, des choses essentielles sur la situation au Luxembourg durant la guerre.

La première contribution de l'ouvrage est due à Steve Kayser. Le directeur du Centre de recherche et de documentation sur l'enrôlement forcé y aborde la redéfinition du statut international du Grand-Duché de Luxembourg qu'entraînèrent l'expérience de l'occupation et l'engagement du gouvernement en exil aux côtés des Alliés. Mais il y évoque aussi l'impréparation des autorités : « Placé devant une situation inhabituelle et inex-

Vincent Artuso est doctorant en Histoire à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, en cotutelle avec l'Université du Luxembourg sur la collaboration au Grand-Duché de Luxembourg, 1940-1944.

tricable, le Gouvernement grand-ducal semble complètement dépassé par les événements, quand il se décide à prendre des mesures concrètes, il est déjà trop tard. »

Herman Van Goethem, de l'université d'Anvers, et Peter Romijn, de l'Institut néerlandais de documentation sur les conflits (Niod) d'Amsterdam (dont les contributions n'ont malheureusement pas pu être publiées) expliquent comment les gouvernements belge et néerlandais, au contraire, édictèrent préventivement des règlements définissant les modalités de coopération de leurs administrations en cas d'occupation, conscients qu'ils étaient du danger que représentait l'Allemagne nazie. Toutefois, comme l'illustrent ces contributions ainsi que celle de Nico Wouters (CEGES), cet encadrement juridique n'empêcha pas des administrations privées de leurs gouvernements respectifs, de céder à la surenchère de l'occupant – notamment par leur implication dans la politique antisémite voulue par le III^e Reich. Une surenchère politique qui n'eut de cesse de croître à mesure que se dessinait la défaite complète de l'Allemagne.

Tout cela nous apprend au moins trois choses sur le cas luxembourgeois. Premièrement : le manque de préparation des autorités aurait pu être lourd de conséquences. Après le départ en hâte des ministres et de la souveraine, les parlementaires luxembourgeois restés aux pays nommèrent une « Commission de gouvernement ». Présidée par Albert Wehrer, secrétaire général du gouvernement, cette commission devait en assumer les prérogatives. Or elle désavoua bientôt les choix des ministres en exil et s'efforça d'obtenir le retour de la Grande-Duchesse. Ce qui, le cas échéant, aurait débouché sur de fort néfastes compromissions.

Dans un sens, ce sont les Allemands, et ceci est le second enseignement, qui clarifièrent, quoi qu'on en dise, la situation. Selon les désirs d'Hitler, le Luxembourg était condamné à être absorbé par le Reich. L'administration civile mise en place en août 1940, avec à sa tête le gauleiter Gustav Simon, et qui avait pour mission d'annexer le pays et d'en germaniser la population, ne chercha jamais la collaboration d'autorités auxquelles elle tentait, au contraire, de se substituer. Ceci est d'ailleurs la conclusion de l'étude qu'a consacrée Chris Bausch à la collaboration au sein du conseil municipal de Mersch. C'est également le point de départ de la réflexion d'Henri Wehenkel, auquel nous reviendrons.

Troisièmement : la collaboration au Luxembourg fut d'emblée un phénomène individuel et intrinsèquement idéologique. Dans la plupart des pays occupés, les Allemands favorisèrent, tout au moins jusqu'en 1943, les nationalistes et les conservateurs comme interlocuteurs privilégiés, au détriment des fascistes purs et durs. Au Luxembourg,

comme l'expose Lucien Blau, ce sont les nazis qui furent tout de suite mis en avant. Ce qui rejeta une grande partie de l'extrême droite dans la Résistance.

La comparaison avec la situation belge ou néerlandaise n'est donc pertinente qu'en ce qu'elle fait ressortir ces aspects. Mais elle s'arrête là. Qu'en est-il de celle avec l'Alsace ou la Lorraine ? Tout comme le Grand-Duché, ces territoires furent annexés de fait, administrés par les gauleiters des régions allemandes voisines et forcés de livrer des contingents aux forces armées allemandes à partir d'août 1942.

La contribution d'Alfred Wahl, de l'université de Metz, nous éclaire à ce sujet. Après étude des mouvements autonomistes alsaciens des années 1920-1930, il en arrive à la conclusion que ce sont les membres les plus virulents de ces groupes qui fournirent le gros du contingent collaborateur. Voilà précisément où se situe la différence avec le Luxembourg. L'Alsace avait, dans les 70 ans précédant l'invasion par le III^e Reich, changé trois fois de souveraineté. Sa population se trouvait écartelée entre sentiments pro-français et sentiments pro-allemands, mais ne se réclamait pas d'une nationalité distincte. Les Luxembourgeois, oui.

Alfred Wahl fait néanmoins une observation qui est tout aussi valable pour les Luxembourgeois que pour les Alsaciens : contrairement aux Belges, aux Néerlandais et aux Français, leur collaboration équivalait à une négation de leur appartenance nationale. De plus, « ceux qui cherchent à occuper des postes élevés ou qui, plus simplement, font preuve d'opportunisme, ceux-là s'inscrivent dans

[...] la collaboration au Luxembourg fut d'emblée un phénomène individuel et intrinsèquement idéologique.

*Collaborateurs arrêtés à Hollerich le 11 septembre 1944.
Photo : Tony Krier © Photothèque de la Ville de Luxembourg*



La principale conclusion à tirer de ce travail collectif est que le Grand-Duché forme un cas absolument unique dans le cadre de l'Europe occupée : il fut le seul Etat-nation que le III^e Reich tenta d'absorber.

les objectifs des nazis. Dans ce cas, le vocable qui s'impose, c'est celui de rallié ».

Qui étaient les collaborateurs luxembourgeois ? Nous ne le savons pas. Nous savons uniquement qui furent les personnes jugées après la guerre. Une nuance qu'ont manqué de saisir Ng Cheun, Lise Piazza et Simone Feis, dont les travaux portent sur la collaboration à travers les dossiers des tribunaux de Luxembourg et de Diekirch, qui assumèrent le volet judiciaire de l'épuration. Or il y a une nuance. Car tous les dossiers ne sont pas parvenus jusqu'à nous, puisque tous les collaborateurs ne furent pas jugés – ceux qui étaient morts, ou bien à l'étranger, ceux qui bénéficièrent de protections ou qui changèrent de camp au bon moment. Enfin, il y a des choses que l'on ne dit pas à un juge lorsqu'on risque sa tête ou du moins sa vie. Voilà pourquoi nous ne pouvons prendre ces chercheurs au mot lorsqu'ils affirment qu'ils ne trouvèrent que très peu de collaborateurs idéologiques. Il faut également souligner qu'ils peinent souvent à replacer leurs chiffres dans un contexte.

Il n'en reste pas moins que leurs résultats sont intéressants, ne serait-ce que parce qu'ils confirment des données relevées par Claude Wey dans les années 1980, à savoir que les collaborateurs étaient plutôt des hommes, âgés de 25 à 45 ans, de nationalité luxembourgeoise pour la plupart. Qu'ils travaillaient et ce, dans toutes les catégories (bien que l'on constate, notamment, une surreprésentation des ouvriers et une sous-représentation des fonctionnaires), qu'ils avaient une vie de famille et, seulement dans de très rares cas,

un casier judiciaire. Ce n'étaient pas des marginaux. Ce qu'a d'ailleurs confirmé Henri Wehenkel dans une contribution intitulée *La collaboration impossible* et dont le contenu a déjà été publié en ces pages¹. L'on y apprend, entre autres, que le chef du mouvement collaborationniste VdB, longtemps décrié comme un obscur professeur d'origine allemande, était tout de même le beau-frère d'Aloyse Meyer, le très influent dirigeant de l'ARBED. Ce qui relativise son isolement au sein de la société luxembourgeoise de l'époque.

Quant à l'ampleur du phénomène, Paul Dostert, directeur du Centre de documentation et de recherche sur la Résistance, rappelle que jusqu'en 1953, un peu moins de 10 000 dossiers politiques furent instruits par la justice luxembourgeoise. Indiquons également qu'au moins 1 100 Luxembourgeois s'engagèrent volontairement dans la Wehrmacht ou la Waffen-SS et que 4 000 d'entre eux adhèrent au parti nazi. A la veille de la guerre, la population totale était de près de 290 000. A ce niveau, l'on peut certes parler de phénomène minoritaire, mais certainement pas insignifiant.

La principale conclusion à tirer de ce travail collectif est que le Grand-Duché forme un cas absolument unique dans le cadre de l'Europe occupée : il fut le seul Etat-nation que le III^e Reich tenta d'absorber. Pour balayer une légitime objection, indiquons que l'Autriche était bien, jusqu'en 1938, un Etat indépendant, mais qu'elle se considérait comme une composante d'une nation allemande plus large. Tel n'était pas le cas du Luxembourg.

Cette situation unique donna une physionomie unique à la collaboration telle qu'elle se développa au Luxembourg. Les Allemands n'y recherchèrent pas d'alliés objectifs, mais des « convertis » et la mission de leur administration n'était pas de garantir l'ordre, mais d'éliminer toute trace d'une nationalité luxembourgeoise distincte. Ce en quoi lui porta appui le noyau dur des collaborateurs, qui englobait, au moins, les engagés volontaires et les membres du parti nazi. Dans leur cas, peut-être ne faudrait-il pas comme le fait Alfred Wahl parler de « ralliés », tant ce terme convient à une situation spécifiquement alsacienne, mais d'« assimilés ». C'est en partant d'une telle catégorie que l'on pourrait au mieux comprendre ce que fut la collaboration au Luxembourg.

¹ WEHENKEL, Henri. « La collaboration impossible », in forum 257, juin 2006, p. 52-54.

Collaboration : Nazification ? Le cas du Luxembourg à la lumière des situations française, belge et néerlandaise, Actes du colloque international Centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster, mai 2006 ; organisateurs : Archives nationales Luxembourg, CEGES Bruxelles ; éditeur : Archives nationales Luxembourg, 2008.

Rue de l'Eau (1941?)

Photo: Josef Schmithüsen © Service des sites et monuments nationaux

